



PV 423 DU JEUDI 28 FEVRIER 2019

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 25 février 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Amadeu DO REGO, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Christophe BOULON, Mohamed AROUS, Corentin BREURE, Bilal LAIMENE, Guillaume CIMIER, Nicolas TRAN, Moussa TALL, Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL, Jean Luc COMACLE et Sami CHAOUCH.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BOUTORH Hamza : Document transmis à M. LEFRANC

CHALA Nassim : Certificat médical pris en compte

CHATELET Elian : Période d'indisponibilité médicale rectifiée

CHATELET Lilian : Certificat médical pris en compte

DE CARVALHO Enzo : Certificat médical reçu et pris en compte

DEFOIX Vincent : Certificat de reprise pris en compte

DIOUANE Imad : Certificat médical pris en compte. Merci de transmettre ce certificat à la LAURAFoot qui gère désormais vos désignations.

DUBOSCLARD Kévin : Rapport transmis à M. CHAOUCH

HASSEINE Brahim : Rapport transmis à M. CHAOUCH

HERDA Azdine : Rapport transmis à M. CHAOUCH

JERIDI Rayan : Certificat médical pris en compte

PASTOR Bastien : Certificat médical pris en compte

SYLLA Madiba : Certificat médical pris en compte

VERGUET Nicolas : Demande transmise à M. CHABAUD

VEYET Alexandre : Demande traitée par M. DO REGO

Courriers des clubs : F. C. LAMURE POULE : Courrier transmis à M. CIMIER

DECISIONS

Groupe D3 ESPOIR :

Lors de sa réunion du lundi 25 février, la CDA a décidé d'intégrer les arbitres suivants au groupe promotionnel D3 ESPOIR : AKKAFA Mehmet ; DECAILLOZ Florian ; DEFOIX Vincent ; FARGEOT Jeremy ; FERNIOT Julien ; FOREST Antoine ; PIACENTILE Remy et VEYET Alexandre.

Sont aussi concernés les arbitres centraux U20 D1 : ASKAROGLU Ali ; AZOUGGARHE Abdelilah ; BELGHOULA Riadh ; BRAYARD Hugo ; BRUN Benoit ; GIANDOMINCO Anthony ; HMICH Yanis ; RAIS Mehdi ; REMILI Rayane ; TAGHZAOUI Nordine et TAULEGNE Samy.

DECISION SUITE AUDITION NO 4 :

Monsieur CHARAMA Zine : Est distrait de désignation jusqu'au 14 avril 2019 inclus. Retrait de 10 points dans la rubrique « administratif » (E).

Monsieur OUHMD Youssef : Est distrait de désignation jusqu'au 14 avril 2019 inclus.

Retrait de 10 points dans la rubrique « administratif » (E)

Remboursement des frais d'arbitrage aux 2 clubs en présence le jour de la rencontre. Montant 62 € (condition indispensable pour reprise d'activité).



La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

DECISION SUITE AUDITION NO 7 :

Monsieur KLEIN PHILIPPE : Est distrait de désignation TROIS (3) MOIS à compter du 14 janvier 2019.
Retrait de 10 points dans la rubrique « administratif » (E).

Monsieur MAAROUF Wassim : Candidature arbitre ajournée TROIS (3) MOIS à compter du 14 janvier 2019.
Remboursement des frais d'arbitrage aux 2 clubs en présence le jour de la rencontre. Montant 62 €. (Condition indispensable pour reprise d'activité).

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

DECISION SUITE AUDITION NO 12 :

Monsieur HEMAMID Ramzi : Est distrait de désignation 2 week-ends (9/10 mars et 16/17 mars).
Retrait de 10 points dans la rubrique administratif (E).

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

LES DATES A NE PAS MANQUER

DU JEUDI 28 FEVRIER AU MERCREDI 13 MARS 2019 :

Questionnaire annuel des lois du jeu pour les arbitres et observateurs du District. Modalités reçues par mail.

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez touJ. le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

Newsletter #6 à lire

Clément Turpin : deux mi-temps pour une autre vision de l'arbitrage ...

La carte d'arbitrage à imprimer

Et les infos flash diverses à suivre...

Repas Dansant : Samedi 2 mars à partir de 19h, venez nombreux Salle Municipale, route de St Didier à Limonest pour participer à notre traditionnelle soirée dansante avec repas. Ambiance garantie par orchestre et sono.

Le menu sera composé de :

Feuilletés apéritifs chauds assortis - Verrine de mise en bouche servie à table

Choucroute garnie et pommes de terre ou poulet halal/gratin

Chou, lard cuit, saucisson cuit, saucisse de Strasbourg, Morteau, jambonneau...

Fromage blanc à la crème ou fromage sec

Tarte aux fruits, royal chocolat et crème anglaise

Café

vins blanc et bière compris dans le prix.

Les inscriptions sont en cours avec **tarif préférentiel jusqu'au 31 janvier**. En effet jusqu'à cette date, profitez d'une remise de 10% en prenant vos billets de participation à l'avance auprès d'un membre du Comité Directeur de l'UNAF.

Adultes: 25€ au lieu de 28€, Jeunes: 20€ au lieu de 23€.

Nous comptons sur vous !

Tombola UNAF-EVIAN 2019 :

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent. MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.



Adhésion UNAF 2018-2019 :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. **46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.** Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (**DJD**).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.